

## MÉMOIRE

présenté à la Commission des transports et de l'environnement  
de l'Assemblée nationale du Québec  
dans le cadre des consultations particulières sur  
les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre du Québec

par  
Jérôme Bacon St-Onge, vice-chef  
pour le CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT

2 décembre 2025

## PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DES ILLUS DE PESSAMIT ET DE SON NITASSINAN

La communauté des Illus de Pessamit est établie sur les rives du fleuve Saint-Laurent, dans la région de la Côte-Nord du Québec, entre Forestville et Baie-Comeau. Elle comprend 4 226 membres inscrits (octobre 2024). De ce nombre, 2 850 résident à Pessamit, sur l'*Illu-assi*, les terres de réserve, au sens de la *Loi sur les Indiens*. Le Nitassinan de Pessamit, notre territoire ancestral, couvre aujourd'hui une superficie de 130 424 km<sup>2</sup> dont les limites ont été convenues dans le cadre des négociations territoriales globales avec les gouvernements du Canada et du Québec. Situé entre la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent et le 55<sup>e</sup> parallèle, au nord du réservoir de Caniapiscou, le Nitassinan de Pessamit comprend également 302 km de littoral maritime et une étendue marine de 3 783 km<sup>2</sup>.

## INTRODUCTION

Le présent mémoire est soumis à la Commission parlementaire des transports et de l'environnement dans le cadre des consultations particulières sur les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec. Notre démarche vise à faire entendre une voix trop souvent marginalisée dans les décisions climatiques. À cet égard, nous regrettons qu'aucun.e représentant.e des peuples autochtones du Québec n'ait été invité à se faire entendre devant les parlementaires, lors des audiences de la Commission. Or, les Pessamiulnuat, comme tous les peuples autochtones au Québec, sont intimement liés à leur territoire et directement affectés par les effets du réchauffement du climat. Notre culture, notre économie et notre santé reposent sur l'intégrité des écosystèmes forestiers, riverains et côtiers du Nitassinan et notre communauté ressent déjà les conséquences de la crise climatique. En tant que nation autochtone, nous portons également une responsabilité particulière envers notre jeunesse et les générations futures.

« Je me sens coupable de produire une empreinte carbone pour la prochaine génération. Eux ils vont vivre l'enfer. Il va faire très chaud. Ce sont nos enfants et nos petits-enfants qui vont souffrir plus tard. On se sent un peu coupable. C'est lourd. »

- Hugo, élève de 5<sup>e</sup> secondaire,  
École Uashkaikan de Pessamit<sup>1</sup>

Cette responsabilité devrait inspirer courage et ambition pour fixer les cibles climatiques du Québec. Le Conseil des Innus de Pessamit souhaite donc exprimer sa **vive inquiétude au regard d'un éventuel assouplissement ou report des cibles climatiques du Québec**. Les travaux que nous réalisons avec la communauté scientifique viennent confirmer les observations de nos aînés. En conséquence, nous croyons que les cibles de réduction des GES du Québec doivent être compatibles avec la trajectoire d'un réchauffement limité à 1,5°C et tenir compte des dommages déjà subis sur les territoires autochtones.

---

<sup>1</sup> Tiré de Saint-Arnaud *et al.*, 2024, p. 33.

### **JUSTICE CLIMATIQUE POUR LES ILLUS DE PESSAMIT**

En 2022, Amnesty internationale a documenté la situation des Illus de Pessamit pour illustrer un cas d'injustice climatique au Canada. Leur rapport mettait au jour le fait que les Pessamiulnuat subissent déjà les effets combinés de la colonisation, de la destruction de leurs terres et de leurs ressources et que les bouleversement du climat viennent accentuer une situation d'injustice. En effet, le Nitassinan, sa flore et sa faune subissent les contrecoups de l'exploitation forestière, à raison de 35 000 hectares/année ; toutes ses plus grandes rivières ont été harnachées pour la production d'hydroélectricité ; plus de 5 650 baux de villégiature sur le Nitassinan ont été octroyés à des chasseurs, pêcheurs et autres villégiateurs. Les bouleversements du climat ont donc des conséquences qui viennent s'ajouter aux impacts de l'exploitation des ressources du Nitassinan et ont des répercussions démesurées sur les Pessamiulnuat. Les résultats du rapport d'Amnesty Internationale ont été présentés devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève, lors de l'examen périodique universel du Canada, le 10 novembre 2023. Nous estimons que le maintien de cibles ambitieuses de réduction de GES au Québec s'inscrit dans une perspective de réparation de l'injustice climatique que subissent déjà les peuples autochtones.

### **LA LUTTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR LES PESSAMIULNUAT ET UN ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE IMPORTANT**

La pertinence de notre intervention dans le cadre de la consultation sur les cibles de réduction des GES du Québec repose sur notre expérience sur le territoire, sur un engagement communautaire important dans la lutte au réchauffement climatique, dans la caractérisation et la surveillance des effets de ces bouleversements et dans l'investissement dans l'adaptation et la résilience communautaire.

Déjà en 2014-2015, en collaboration avec l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), les **préoccupations des Pessamiulnuat ont été documentées** (IDDPNQL, 2014) et un **plan d'adaptation aux changements climatiques** a été élaboré (IDDPNQL, 2015). La problématique de l'érosion côtière causée par la diminution des glaces dans l'estuaire du Saint-Laurent et l'augmentation de l'impact des vagues lors de tempêtes hivernales est devenue très préoccupante au fil des dernières années. Elle affecte nos milieux maritimes et nos infrastructures côtières. Nous avons collaboré à plusieurs travaux pour **caractériser les géorisques côtiers** (Bernatchez *et al.*, 2012) et nous participons au **suivi environnemental de l'érosion côtière** en partenariat avec le Conseil tribal Mamuitun.

Entre 2018 et 2024, une quarantaine de membres de la communauté a participé à la coconstruction d'un ouvrage majeur sur les changements climatiques sur le Nitassinan de Pessamit, en collaboration avec une équipe interdisciplinaire de chercheur.e.s de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM et d'autres partenaires du milieu scientifique. **L'Atlas qui a été tiré à 1500 exemplaires et lancé à Pessamit le 31 janvier 2025** a été distribué dans toutes les maisons de Pessamit. Il sert désormais d'ouvrage de référence

pour la mobilisation communautaire face à l'augmentation des risques liés au dérèglement du climat. Cet ouvrage, intitulé ***Mishta mishkutshipalu tshishik*** : **le temps qui change** (Saint-Arnaud *et al.*, 2024) porte un regard documenté sur *nutshimit*, l'intérieur des terres du Nitassinan. Il a pour objectif d'analyser les changements en cours et à venir sur *nutshimit*, en lien avec le milieu forestier, et les conséquences potentielles des bouleversements du climat. Il s'appuie sur des résultats de recherche et de modélisation climatique réalisées par les climatologues du Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (Centre ESCER, UQAM) qui ont fait l'objet de discussion entre l'équipe scientifique du projet et de nombreux représentants communautaires.

L'Atlas comprend **huit études de cas** regroupées sous deux thématiques : l'ambiance forestière et la biodiversité. Ces études de cas ont été choisies pour illustrer les bouleversements du climat qui représentent des enjeux importants pour la continuité culturelle des Innus, pour l'occupation du Nitassinan et pour la survie d'espèces culturelles clés.

#### **Ambiance forestière**

- Portrait saisonnier
- Gel-dégel
- Feux de forêt
- Tordeuse des bourgeons de l'épinette

#### **Biodiversité**

- Saumon atlantique
- Caribou forestier
- Graines rouges (Airelles vigne d'Ida)
- Frêne noir

Chaque étude de cas s'appuie sur les témoignages de nos aînés et sur des données climatiques inédites. Elles témoignent des observations et des préoccupations communautaires en lien avec la pratique des activités culturelles (*ilnu-aitun*) de chasse, pêche, cueillette et piégeage. Les études de cas présentent les changements du climat qui affectent et affecteront nos déplacements sur le Nitassinan, la sécurité des utilisateurs et utilisatrices du territoire, l'intégrité et la sécurité de nos infrastructures, la santé de notre communauté et la santé des populations animales, la transmission de nos connaissances ancestrales en lien avec la continuité culturelle, la sécurité alimentaire et la médecine traditionnelle. Chaque cas présenté dans l'Atlas est analysé selon **quatre perspectives** importantes sur le plan identitaire : 1) la culture ilnue; 2) la santé et le bien-être; 3) la gouvernance territoriale; 4) l'adaptation et la résilience.

Enfin, au cours des dernières années, le Conseil des Innus de Pessamit s'est engagé dans d'autres collaborations scientifiques pour le suivi des changements climatiques, notamment avec le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB) affilié au Cégep de Baie-Comeau, pour le suivi des **impacts du réchauffement**

**sur la productivité des petits fruits** et avec le Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ) affilié au Cégep Rosemont, qui poursuit des travaux sur la **sécurité alimentaire et les activités de cueillette**. Le Conseil de Innus de Pessamit s'est également associé à Lab22, un organisme voué à l'éducation relative à la transition socioécologique, pour développer une **stratégie et des outils pédagogiques pour l'enseignement sur les changements climatiques à l'école secondaire Uashkaikan** de Pessamit, en s'appuyant sur l'Atlas *Mishta-mishkutshipalu tshishik*<sup>u</sup>. Enfin, les Pessamiulnuat ont amorcé un projet de **surveillance communautaire des changements climatiques** qui cible certaines espèces culturelles clés et différents indicateurs en mettant à contribution gardien.ne.s de la forêt, jeunes, aîné.e.s, professionnel.le.s et chercheur.e.s.

#### **DONNÉES CLIMATIQUES MODÉLISÉES PAR LE CENTRE ESCER ET PRÉSENTÉES DANS L'ATLAS**

Les projections climatiques présentées dans l'Atlas sont issues d'une moyenne d'ensemble de 15 simulations provenant de différents modèles régionaux du climat (MRC) disponibles pour l'Amérique du Nord (Mearns *et al.*, 2017). Les MRC permettent de simuler le climat de façon détaillée sur un domaine limité géographiquement, comme le Nitassinan de Pessamit, en tenant compte des principes et des lois physiques qui régissent l'évolution historique et future du climat, notamment en s'appuyant sur différents scénarios de concentration de GES dans l'atmosphère. L'Atlas présente les résultats des changements annuels et saisonniers des températures moyennes et des précipitations pour l'ensemble du Nitassinan, selon les scénarios RCP4.5 et RCP8.5. Les projections climatiques sont réalisées pour trois intervalles de 30 ans (2011-2040; 2041-2070; 2071-2100) et les anomalies sont calculées à partir de la période historique de référence de 1971-2000.

**Les résultats des analyses climatologiques de Centre ESCER montrent que, parmi les changements en cours, soit parmi les plus probants ayant des effets marquants sur le Nitassinan**, on peut noter une augmentation significative, depuis 1950, des températures moyennes annuelles d'environ 0,4°C par décennie, soit un taux d'environ deux à trois plus élevé que celui enregistré à l'échelle mondiale. Les changements saisonniers sont également majeurs, avec une augmentation beaucoup plus prononcée des températures en hiver (0,7°C/décennie) qu'en été (0,3°C/décennie), surtout depuis les années 70. Le réchauffement récent résulte en une diminution significative de neige hivernale dans le sud du Nitassinan et sur tout le territoire au printemps. En été, les températures les plus élevées augmentent également, avec des canicules plus probables ou plus sévères. Le régime de précipitations n'a toutefois pas enregistré de changements significatifs, hormis dans le sud du Nitassinan où les précipitations totales annuelles ont augmenté d'environ 10-15 mm/décennie.

**Pour le futur**, les simulations des modèles régionaux du climat révèlent que l'ampleur du réchauffement s'accroîtra, notamment en hiver, et dans une moindre mesure au printemps, en été et en automne. Vers la fin du 21<sup>e</sup> siècle (2071-2100 par rapport à la période de référence 1971-2000), il est anticipé que le réchauffement pourrait atteindre environ 8,4°C en moyenne pour l'ensemble du Nitassinan en hiver, environ 5,9°C au printemps, 5,1°C en automne, et 5,0°C en été. On prévoit une augmentation des

précipitations d'environ 43% en hiver, 33% au printemps, 10% en été, et 20% en automne par rapport au climat de référence (1971-2000). Ces changements s'accompagneront d'une augmentation de la fréquence des cycles de gel et dégel en hiver, de probabilités accrues de pluie sur neige, et d'une diminution de la saison de couverture neigeuse. Les probabilités d'occurrence et de sévérité de vagues de chaleur et des incendies forestiers devraient également augmenter avec l'accroissement des périodes de sécheresse liées à des températures estivales élevées.

Ces variations non négligeables du climat saisonnier auront des conséquences sur l'ambiance forestière et la biodiversité sur *nutshimit*. Les effets cumulatifs des bouleversements du climat et des autres perturbations anthropiques sur les espèces culturelles clés sont présentées dans l'Atlas et ont été largement discutées avec les membres de la communauté.

#### **SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE, PROTECTION ET RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS DU NITASSINAN**

Les Pessamiulnuat expérimentent déjà l'intensité des événements météorologiques extrêmes qui vont de pair avec les bouleversements climatiques et qui s'ajoutent aux impacts de l'exploitation des ressources du Nitassinan. Malgré ce portrait inquiétant, les gens de Pessamit continuent à faire preuve de résilience et sont engagés dans l'adaptation aux nouvelles conditions climatiques. **De nombreuses initiatives**, principalement fondées sur la conservation de l'intégrité du milieu forestier, émanent de leur engagement à protéger *l'ilnu-aitun* et leur environnement et à léguer aux générations futures des leviers pour leur continuité culturelle. Ces initiatives se distinguent comme des solutions fondées sur la nature pour contribuer à la lutte au réchauffement climatique. Par exemple, le projet d'aire protégée Pipmuakan est une initiative du Conseil des Innus de Pessamit qui attend toujours l'appui gouvernemental en vue de protéger l'habitat du caribou forestier du Pipmuacan qui est gravement menacé par la coupe forestière et la prédation. Le reboisement des chemins forestiers et la protection de grands massifs de forêts intactes de plus de 1000 km<sup>2</sup> figurent aussi parmi les solutions fondées sur la nature préconisées par les Pessamiulnuat. Enfin, la mise en valeur de *nutshimit* et de la culture ilnue par le développement du tourisme autochtone figure aussi parmi les solutions climatiques fondées sur la protection de la nature et la sauvegarde de forêts intactes.

« Les gens viennent sur *nutshimit* pour mieux connaître la culture ilnue et pour se ressourcer dans une ambiance forestière qui favorise le contact avec la nature. Face à la crise écologique et aux problèmes d'écoanxiété, les Pessamiulnuat sont des guérisseurs. Même les médecins prescrivent des bains de forêt. Nous avons beaucoup à offrir et à partager, si on peut encore préserver ce qui reste de nos forêts intactes sur le Nitassinan. »

- Adélard Benjamin, coordonnateur de projets, secteur Territoire et Ressources de Pessamit<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Saint-Arnaud et al., 2024, p. 34.

## CONCLUSION

Avec les grands feux de 1991 et de 2023, les séquelles de l'ouragan Katrina en 2005, les grandes marées de décembre 2010 et les vents inégalés de décembre 2022, les Pessamiulnuat expérimentent déjà l'intensité des événements météorologiques extrêmes qui vont de pair avec les bouleversements climatiques. Malgré ce portrait inquiétant, les gens de Pessamit continuent à faire preuve de résilience et sont engagés dans l'adaptation aux nouvelles conditions climatiques. Nous vous avons ici présenté un aperçu de l'engagement des Pessamiulnuat dans la caractérisation du réchauffement du climat, dans la surveillance, l'adaptation et la lutte aux changements climatiques sur le Nitassinan. **Il va de soi que cet engagement communautaire interpelle nos gouvernements en faveur de l'ambition climatique.** Le Conseil des Innus de Pessamit demande donc au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de **s'inspirer des principes de justice climatique interculturelle et intergénérationnelle, de ne pas abaisser les cibles de réduction des GES pour le Québec** et de prendre en compte les recommandations qui suivent.

## RECOMMANDATIONS

En s'appuyant sur l'expérience de nos aîné.e.s telle que vécue sur le Nitassinan et sur les savoirs ilnus transmis de génération en génération,

Considérant l'engagement des Pessamiulnuat à assurer un avenir viable à la jeunesse de Pessamit,

Considérant l'injustice climatique qui affecte les Pessamiulnuat, telle que mise au jour dans le rapport d'Amnistie internationale (2022) et qui découle de l'impact combiné de la colonisation, de l'exploitation des ressources du Nitassinan et des bouleversements climatiques à l'échelle globale,

Considérant la menace importante que représente la crise climatique pour la vitalité et la continuité culturelle des Pessamiulnuat,

En s'appuyant sur les constats posés dans l'Atlas *Mishta-mishkutshipalu tshishik<sup>u</sup> : le temps qui change*, au regard des bouleversements climatiques observés et prévus sur *nutshimit* et des pistes d'adaptation suggérées par les Pessamiulnuat,

Reconnaissant la mobilisation importante des Pessamiulnuat dans divers projets de lutte et d'adaptation aux changements climatiques et l'engagement communautaire dans la surveillance climatique,

En s'appuyant sur les propositions du Conseil des Innus de Pessamit pour protéger et restaurer son territoire, notamment l'aire protégée du Pipmuakan,

Considérant l'impact important des opérations forestières qui atteignent 35 000 ha/an sur le Nitassinan qui contribuent au changement dans l'affectation des terres dommageable au climat, et qui affectent la flore, la faune, l'ambiance forestière, nos activités traditionnelles et notre capacité à occuper notre territoire,

Reconnaissant la valeur inestimable des solutions fondées sur la nature pour la lutte au dérèglement climatique, telles qu'entérinées par les rapports du GIEC.

**Nous formulons les recommandations suivantes à la Commission et au gouvernement du Québec :**

- Reconnaître la contribution novatrice, structurante et essentielle du croisement entre les savoirs scientifiques et autochtones pour faire face à la crise climatique, tel que reconnu également par le GIEC ;
- Adopter les recommandations du Comité consultatif sur les changements climatiques telles que présentées dans son 8<sup>e</sup> avis au Gouvernement du Québec et ne pas envisager une réduction des cibles adoptées ;
- Fixer une cible de réduction des émissions de GES de 2030 qui se situe entre 37,5% et 45% par rapport au niveau de 1990 ;
- Faire passer l'atteinte de la carboneutralité au Québec de 2050 à 2045 afin de compenser un rythme plus lent de décarbonation d'ici 2030 ;
- Adopter une cible de carboneutralité pour le secteur de l'ATCATF, en particulier pour les opérations forestières, correspondant à zéro émissions nette pour 2045 ;
- Prévoir des réductions supplémentaires à partir de 2030 pour rester aligné sur la trajectoire la plus ambitieuse afin de respecter l'adhésion du Canada à l'Accord de Paris ;
- Reconnaître explicitement, dans les lois, politiques et plans climatiques, les impacts différenciés des changements climatiques sur les peuples autochtones, et inclure des indicateurs spécifiques pour les territoires autochtones comme le Nitassinan de Pessamit ;
- Co-élaborer avec Pessamit des plans de protection et de restauration des écosystèmes forestiers, riverains et côtiers touchés par les bouleversements climatiques, incluant des aires protégées et conservées sous gouvernance autochtone ;
- Réduire rapidement la dépendance aux combustibles fossiles, en particulier dans les secteurs du transport et de l'industrie, tout en soutenant des solutions énergétiques et économiques qui respectent les usages et les droits de Pessamit sur son territoire ;

- Respecter le droit au consentement libre, préalable et informé des peuples autochtones, en vertu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et de la Loi canadienne sur la Déclaration des Nations Unies sur les peuples autochtones (L.C. 2021, ch. 14) pour tout projet ou politique qui concerne les terres et les ressources autochtones ;
- Compte tenu que le gouvernement a la capacité (législative et financière via les fonds provenant de la bourse du carbone et du fonds FECC) de réduire les GES du secteur du transport qui a augmenté ses émissions de 1990 à 2022 de plus de 25% et qui est à présent le secteur qui représente la part la plus importante des émissions de GES soit environ 43% au Québec (cf. Tableau 1 issu du [document consultatif du MELCCFP](#)), il devient essentiel de renforcer les mesures pour réduire les émissions de GES de ce secteur. Pour cela il est impératif que le gouvernement ne détourne pas les fonds du FECC pour renflouer le Fonds des générations (cf. [lettre signée par plus de 55 scientifiques](#)), et utilise les montants disponibles pour accélérer la transition du secteur du transport et investisse dans des projets qui contribuent réellement à la lutte contre la crise climatique;
- À la lumière des événements extrêmes et de l'occurrence accrue des aléas hydrométéorologiques dans le contexte des bouleversements climatiques, qui affectent de plus en plus le territoire du Nitassinan de Pessamit (cf. St-Arnaud et al., 2024), il est recommandé de mettre en place des mesures de gestion intégrée des risques climatiques et de contribuer à la surveillance et la réduction de ceux-ci en collaboration avec le Conseil des Innus de Pessamit. Une gestion plus proactive des risques climatiques favoriserait la résilience et réduirait considérablement les conséquences de ceux-ci sur les systèmes naturels et humains, comme le suggère les travaux du groupe de l'ONU sur la réduction des risques de catastrophes ([UNDRR, 2025](#)) ;
- Il est recommandé que l'ambition climatique de la société québécoise soit inclusive et équitable, et intègre les priorités et les besoins des personnes et des communautés les plus vulnérables, incluant les communautés autochtones.

#### LISTE DE RÉFÉRENCES

- Amnistie internationale. (2022). *Urgence climatique en territoire innu : l'innu-aitun en péril*. [https://amnistie.ca/sites/default/files/2022-11/AICFR-Rapport\\_Pessamit.pdf](https://amnistie.ca/sites/default/files/2022-11/AICFR-Rapport_Pessamit.pdf)
- Bernatchez, P., Friesinger, S., Denis, C. et Jolivet, Y. (2012). *Géorisques côtiers, vulnérabilité et adaptation de la communauté de Pessamit dans un contexte de changements climatiques*. Laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières, Université du Québec à Rimouski. Rapport de recherche remis au Conseil tribal Mamuitun et au ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. <http://rgdoi.net/10.13140/RG.2.1.1111.6007>

Desjardins, È.-C. et Gervais, M.-C. (2021). *Caractérisation des petits fruits sur le Nitassinan de Pessamit dans un contexte de réchauffement climatique* [Rapport d'étape 2 (version préliminaire) présenté au Fonds d'initiatives du Plan Nord]. Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (CEDFOB).

Saint-Arnaud, M., Benjamin, A., de Vernal, A., Drapeau, P., Gachon, P., Kanape, É. (dir.) (2024). *Mishta-mishkutshipalu Tshishik<sup>u</sup> : le temps qui change. Bouversements climatiques sur le Nitassinan de Pessamit: Atlas thématique. Un regard documenté sur nutshimit*. Conseil des Innus de Pessamit. Pessamit (Québec).

